

## 1. IDENTIFICATION

**Identificateur de produit**

**Nom du produit** Polyurethane Semi-Gloss

**Autres moyens d'identification**

**Code du produit** 49505  
**SKU(s)** 49501, 49504, 49505, 49508, 49516

**Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation**

**Utilisation recommandée** Aucun renseignement disponible.  
**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible

**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Adresse du fournisseur**

Old Masters  
303 19th St. SE  
Orange City, IA 51041  
Phone: 712-737-4993  
Fax: 712-737-4997

**Numéro d'appel d'urgence**

**Numéro d'appel d'urgence** Chemtrec 1-800-424-9300

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification**

**Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 3

**Vue d'ensemble des procédures d'urgence**

**Danger**

**Mentions de danger**

Peut provoquer une allergie cutanée  
Peut induire des anomalies génétiques  
Peut provoquer le cancer  
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
Liquide et vapeurs inflammables

**Aspect** Aucun renseignement disponible**État physique** liquide**Odeur** Aucun renseignement disponible**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter des gants de protection

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

En cas d'incendie : Utiliser du CO<sub>2</sub>, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**HNOC (danger non classé autrement)****Autres informations**

• Peut être nocif en cas contact avec la peau

• Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

• Toxique pour les organismes aquatiques

Toxicité aiguë inconnue

0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Mineral Spirits (Rule 66)	64742-47-8	15 - 40	*
Solvent Naphtha, Medium Aliphatic	64742-88-7	7 - 13	*
Aromatic 150	64742-94-5	1 - 5	*
Methyl Ethyl Ketoxime	96-29-7	0.1 - 1	*
Naphthalene	91-20-3	0.1 - 1	*

Stoddard Solvent	8052-41-3	0.1 - 1	*
------------------	-----------	---------	---

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

#### 4. PREMIERS SOINS

##### Description des premiers soins

<b>Conseils généraux</b>	Une consultation médicale immédiate est requise. En cas d'accident ou de malaise, obtenir immédiatement une consultation médicale (montrer le mode d'emploi ou la fiche signalétique, si possible).
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec beaucoup d'eau.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais. Appeler un médecin. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Éliminer toutes les sources d'inflammation.

##### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

<b>Symptômes</b>	Aucun renseignement disponible.
------------------	---------------------------------

##### Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Note aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

##### Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
---	---

##### Dangers particuliers associés au produit chimique

Inflammable.

##### Données sur les risques d'explosion

<b>Sensibilité aux chocs</b>	Aucun.
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Aucun.

##### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

##### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Éliminer toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

#### Précautions pour le protection de l'environnement

**Précautions pour le protection de l'environnement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. See Section 12 for additional ecological information.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte (par ex., sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Absorber avec une matière absorbante inerte.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre.

#### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et frais. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique).

**Matières incompatibles** Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

#### Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Naphthalene 91-20-3	TWA: 10 ppm S*	TWA: 10 ppm TWA: 50 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 10 ppm (vacated) TWA: 50 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 15 ppm (vacated) STEL: 75 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 250 ppm TWA: 10 ppm TWA: 50 mg/m <sup>3</sup> STEL: 15 ppm STEL: 75 mg/m <sup>3</sup>
Stoddard Solvent 8052-41-3	TWA: 100 ppm	TWA: 500 ppm TWA: 2900 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 525 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 20000 mg/m <sup>3</sup> Ceiling: 1800 mg/m <sup>3</sup> 15 min TWA: 350 mg/m <sup>3</sup>

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

**Autres informations** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

#### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection à fermeture étanche.

**Protection de la peau et du corps** Aucune mesure particulière de protection technique n'est requise.

**Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Considérations générales sur l'hygiène** Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	liquide	<b>Odeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Aspect</b>	Aucun renseignement disponible	<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Couleur</b>	Aucun renseignement disponible		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucun renseignement disponible	
Melting point/freezing point	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	>= 107 °C / 225 °F	
Point d'éclair	39 °C / 102 °F	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité	0.90	
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	

**Autres informations**

<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	7.54 lbs/gal
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible

<b>Percent solids by weight</b>	50.3%
<b>Percent volatile by weight</b>	49.7%
<b>Percent solids by volume</b>	43.0%
<b>Actual VOC (lbs/gal)</b>	3.7
<b>Actual VOC (grams/liter)</b>	449.1
<b>EPA VOC (lbs/gal)</b>	3.7
<b>EPA VOC (grams/liter)</b>	449.1
<b>EPA VOC (lb/gal solids)</b>	8.7

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Aucune donnée disponible

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

### Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

### Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Renseignements sur le produit</b>	Aucune donnée disponible
<b>Inhalation</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Contact avec les yeux</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée disponible.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Mineral Spirits (Rule 66) 64742-47-8	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	> 5.2 mg/L ( Rat ) 4 h
Solvent Naphtha, Medium Aliphatic 64742-88-7	> 25 mL/kg ( Rat )	> 3000 mg/kg ( Rabbit )	> 13 mg/L ( Rat ) 4 h
Aromatic 150 64742-94-5	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 2 mL/kg ( Rabbit )	> 590 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Methyl Ethyl Ketoxime 96-29-7	= 930 mg/kg ( Rat )	1000 - 1800 mg/kg ( Rabbit )	> 4800 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Naphthalene 91-20-3	= 1110 mg/kg ( Rat ) = 490 mg/kg ( Rat )	(= 1120 mg/kg ( Rabbit ) > 20 g/kg ( Rabbit )	> 340 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 1 h
Stoddard Solvent 8052-41-3	-	> 3000 mg/kg ( Rabbit )	-

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes**                      Aucun renseignement disponible.

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Sensibilisation** Aucun renseignement disponible.  
**Mutagenicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.  
**Cancérogénicité** Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Naphthalene 91-20-3	A3	Group 2B	Reasonably Anticipated	X

*ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)*

*A3 - cancérogène chez l'animal*

*CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)*

*Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme*

*Group 3 - Not classifiable as a human carcinogen*

*NTP (programme national de toxicologie)*

*Raisonnement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme*

*OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)*

*X - Présent*

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.  
**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

### Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH mg/kg

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ce produit contient un produit chimique qui est inscrit comme polluant marin selon DOT.

### Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

50.52 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Mineral Spirits (Rule 66) 64742-47-8	-	45: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 2.2: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 2.4: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	4720: 96 h Den-dronereides heteropoda mg/L LC50
Solvent Naphtha, Medium Aliphatic 64742-88-7	450: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	800: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Aromatic 150 64742-94-5	2.5: 72 h Skeletonema costatum mg/L EC50	41: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 1740: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 45: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 19: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 2.34: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	0.95: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Methyl Ethyl Ketoxime 96-29-7	83: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	777 - 914: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 320 - 1000: 96 h Leuciscus idus mg/L LC50 static 760: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static	750: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Naphthalene 91-20-3	0.4: 72 h Skeletonema costatum mg/L EC50	5.74 - 6.44: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 1.99: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 1.6: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 31.0265: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 0.91 - 2.82: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	1.96: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Flow through 1.09 - 3.4: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 2.16: 48 h Daphnia magna mg/L LC50

**Persistance et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Aromatic 150 64742-94-5	2.9 - 6.1
Methyl Ethyl Ketoxime 96-29-7	0.65
Naphthalene 91-20-3	3.6

**Autres effets néfastes**

Aucun renseignement disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballage contaminé**

Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA D001 U140 U165 U239

Nom chimique	RCRA	RCRA - Critère d'inscription	RCRA - Déchets de série D	RCRA - déchets de série U
Naphthalene 91-20-3	U165	Included in waste streams: F024, F025, F034, F039, K001, K035, K060, K087, K145	-	U165

Nom chimique	RCRA - Composés organiques halogénés	RCRA - déchets de série P	RCRA - déchets de série F	RCRA - déchets de série K
Naphthalene 91-20-3	-	-	Toxic waste waste number F025 Waste description: Condensed light ends, spent filters and filter aids, and spent desiccant wastes from the production of certain chlorinated aliphatic hydrocarbons, by free radical catalyzed processes. These chlorinated aliphatic hydrocarbons are those having carbon chain lengths ranging from one to and including five, with varying amounts and positions of chlorine substitution.	-

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Naphthalene 91-20-3	Toxic

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****DOT**

Polluant marin

Non réglementé

Ce produit contient un produit chimique qui est inscrit comme polluant marin selon DOT.



## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### Inventaires internationaux

<b>TSCA</b>	Est conforme à (aux)
<b>LIS/LES</b>	Est conforme à (aux) *
<b>EINECS/ELINCS</b>	N'est pas conforme à (aux) *
<b>ENCS</b>	N'est pas conforme à (aux) *
<b>IECSC</b>	Est conforme à (aux) *
<b>KECL</b>	Est conforme à (aux) *
<b>PICCS</b>	N'est pas conforme à (aux) *
<b>AICS</b>	N'est pas conforme à (aux) *

\* This product contains an unknown chemical, therefore, this product's compliance to the inventory list is NOT DETERMINED

### Légende :

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques

### Règlements fédéraux aux États-Unis

#### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Naphthalene	0.1

#### **SARA 311/312 Catégories de dangers**

<b>Danger aigu pour la santé</b>	Oui
<b>Danger chronique pour la santé</b>	Oui
<b>Risque d'incendie</b>	Oui
<b>Risque de décompression soudaine</b>	Non
<b>Danger de réaction</b>	Non

#### **CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Naphthalene 91-20-3	100 lb	X	X	X

#### **CERCLA**

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
Naphthalene 91-20-3	100 lb 1 lb	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ RQ 1 lb final RQ RQ 0.454 kg final RQ

### États-Unis - Réglementations des États

#### **Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Naphthalene - 91-20-3	Carcinogen
Ethyl Benzene - 100-41-4	Carcinogen

#### **Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts
Solvent Naphtha, Medium Aliphatic 64742-88-7	X	-
Naphthalene 91-20-3	X	X

#### **Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

#### **Teneur en polluants atmosphériques dangereux (HAP)**

This product contains no Hazardous Air Pollutants individually at 1% by weight, or greater.

## 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé 1 Inflammabilité 2	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé 1 Inflammabilité 2	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Légende Étoile des risques chroniques

\* = Danger chronique pour la santé

Date de révision 01-déc.-2016

#### **Note de révision**

Aucun renseignement disponible

#### **Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte. Les renseignements sur l'expédition peuvent varier selon la taille du contenant et sa destination. Chaque utilisateur de ce produit doit évaluer les conditions d'utilisation et concevoir les mécanismes de protection appropriés pour empêcher l'exposition des employés, les dommages matériels ou les rejets dans l'environnement. Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour les blessures aux destinataires ou à de tierces personnes, ou pour tout dommage matériel qui résulte de la mauvaise utilisation du produit.

**Fin de la fiche signalétique**